

## Question écrite

### Oiselier II : quid de la place de jeux promise aux familles ?

Lors du Conseil de ville du 9 février 2017, le Conseil municipal en avait profité pour présenter le plan spécial de l'Oiselier II. Dans ce dernier, il était fait référence à plusieurs reprises à « l'aménagement d'une place de jeux à proximité du centre de gravité du site et connectée à la desserte en mobilité douce ».

Au moment de la vente des parcelles, cette information avait été confirmée aux différentes familles faisant l'acquisition d'une surface pour construire leur habitation.

Or à ce jour, hormis l'installation de quelques tables et bancs, aucune place de jeux ne semble prévue. De plus, faisant référence à la situation financière de la commune, les informations données laissent à penser que sa réalisation est reportée aux calendes grecques...

Dès lors, afin de clarifier officiellement la situation, nous prions le Conseil municipal de répondre aux questions suivantes :

1. Quel était le montant initialement prévu pour la réalisation de la place de jeux ?
2. Aujourd'hui, est-ce qu'une place de jeux est toujours prévue, et si oui selon quelle échéance et pour quel montant ?
3. Si la réponse au point 2 est non, est-il envisagé d'autres alternatives ?
4. Sachant que toutes les familles qui ont construit leur maison, sur le site de l'Oiselier II, ont été contraintes de s'accommoder de toutes les exigences inhérentes au plan spécial indépendamment de leur coût, le Conseil municipal n'a-t'il pas l'impression de ne pas tenir ses engagements ?

Par avance, nous remercions le Conseil municipal de ses réponses.

Porrentruy, le 23 mars 2023

Pour le groupe PDC-JDC

Stéphane Theurillat